

Les enjeux politiques du commerce de l'uranium.

Le commerce de l'uranium congolais, souffle le chaud et le froid dans les relations entre les Occidentaux, principalement les américains et la Rd Congo ; la moindre fuite d'information sur l'endroit ou le passage de ce minéral, déclenche une tempête dans le circuit politique congolais.

Les Opposants du parti au pouvoir, ne cessent de chercher une moindre information sur la fuite du diamant vers les pays jugés subversifs et voyous pour en informer aux Américains qui rechignent ce genre d'affaires qui menacent leur sécurité nationale.

Les attentats de 11 septembre 2001 n'ont fait que alimenter les enjeux politiques et sécuritaires de ce minéral combien nécessaire pour la sécurité et la dissuasion des pays émergents.

Circuit iranien de l'uranium congolais

Comme ces genres d'informations suscitent des réactions politiques de grande envergure, un hebdomadaire britannique en l'occurrence le **Sunday Times**, évoquait alors un rapport des Nations-Unies, devant être soumis au Conseil de sécurité et rapportant la découverte en Tanzanie d'une quantité importante du métal radioactif en provenance d'une mine officiellement fermée mais exploitée en secret à Lubumbashi : Les douaniers tanzaniens affirmèrent que l'Iran tentait de se procurer de l'Uranium congolais pour son programme nucléaire ; ce qui fut vigoureusement démenti par des responsables politiques iraniens.

Selon un douanier tanzanien interrogé par le **Sunday Times**, un chargement caché d'uranium 238 à destination du port iranien de Bandar Abbas a été intercepté en 2005. L'uranium était dissimulé parmi du coltan, un minerai rare, qui était destiné à être fondu au Kazakhstan après avoir été transporté par voie maritime via Bandar Abbas. "Le conteneur a été placé en sécurité dans le port et a ensuite été enlevé avec l'aide des Américains.

Selon un spécialiste des minerais, l'Uranium saisi à Dar es-Salaam ne proviendrait pas de la mine de Shinkolobwe car celle-ci est à ce jour inexploitée même par les creuseurs artisanaux. Tous les signes apparents attestent aucune activité n'y est effectuée. Peut être cette matière proviendrait d'un ancien stock. Cela n'est pas exclu. Mais comment est-ce que ces minerais auraient quitté la RDC la route Lubumbashi -Kasumbalesa, est sérieusement contrôlée par une commission mise en place par les autorités provinciales de Katanga.

Il n'est pas non plus exclu qu'au cours du transit de ces cargaisons en Zambie, un transbordement soit effectué car ces pratiques sont courantes dans ce pays d'Afrique australe.

Triga II, un réacteur nucléaire controversé

Dans les années de guerre de 1996 jusqu'aux années 2000, les Américains s'intéressaient de très près à un réacteur nucléaire de type Triga II (abréviation de « Training, Research, Isotopes, General Atomics ») installé non loin de... l'Université de Kinshasa, la Capitale de la RD Congo. Dans ce réacteur se trouvaient, en effet, dix barres d'uranium qui suscitaient bien des convoitises...

Triga II est pourtant, à l'origine, un cadeau des Américains, à son grand allié Congolais via l'administration belge, puissance coloniale congolaise de l'époque qui l'avait aidé à la réalisation de la bombe nucléaire. Le but fut de développer le marché de l'énergie nucléaire dans ces pays.

Pendant trente ans, le réacteur était utilisé par les chercheurs de l'Université de Kinshasa pour mener des expériences génétiques et médicales. En 1988, la Commission de régulation nucléaire américaine refuse de fournir au Zaïre plusieurs pièces de rechange, en raison de « la désintégration politique et économique du pays ». Dès lors, Triga II fonctionne au ralenti, mais reste opérationnel. Tous les ans, il fait l'objet d'une inspection de l'Agence internationale de l'énergie atomique.

Des barres d'Uranium disparues.

En 1997, sous le Régime de Laurent Désiré Kabila, le Père de l'Actuel Président et sous l'occupation des régimes rwando-ougandais, il y eut un coup de théâtre : l'une des barres d'uranium qui alimentaient le réacteur disparaît. Elle est retrouvée, presque un an plus tard, en Italie : un policier italien se faisant passer pour un gangster la rachète dans le port de Catane, en Sicile, pour 10 millions de dollars. « En comparant les numéros de série, il fut établi qu'elle venait bel et bien du réacteur de Kinshasa », explique un responsable américain. La barre d'uranium baladeuse est mise à l'abri, mais l'alerte a été chaude. Dès le printemps 1998, les autorités américaines vont tenter de récupérer les composants nucléaires du réacteur, en vain à cause des rapports très

tendus entre les Américains parrains des rwandais et l RD Congo. Même une lettre fut envoyée au gouvernement congolais pour lui demander l'autorisation de les transporter « en lieu sûr ».

Elle reste sans réponse. En pleine guerre civile, les Congolais ont évidemment d'autres préoccupations... Mais le département de l'Énergie ne renonce pas : Laurent-Désiré Kabila s'est en effet allié avec le Soudan et la Libye, deux pays que Washington a placés sur la liste des « soutiens du terrorisme international. Que se passerait-il si d'autres barres d'uranium venaient à disparaître ? « Ces barres ne peuvent pas être transformées en bombes atomiques, explique un responsable américain. En revanche, elles peuvent constituer des ingrédients très utiles dans le cadre d'un programme de développement de l'arme nucléaire. »

Edlow International, une société privée spécialisée dans le transport et la manipulation de composants nucléaires, s'est portée candidate pour enlever les barres d'uranium et les ramener aux États-Unis. Elle propose d'envoyer une petite équipe à Kinshasa, de retirer les barres du réacteur, de les charger sur un navire et de les transporter jusqu'en Afrique du Sud, où elles seraient stockées avant d'être ramenées aux États-Unis. L'opération fut menée pendant le gouvernement de Joseph Kabila pour préserver les bonnes amitiés avec les américains sous la houlette des Sud-Africains.

La transparence du commerce via la société Britanique Brinkley

Le gouvernement de la RDCongo, pour rendre transparent ce commerce combien sensible et comprenant des risques politiques majeures, cherche, depuis 2007, à signer un protocole d'accord pour la création d'une société de joint-venture pour l'exploitation commune de l'uranium.

Cet accord, contrairement à l'ancien accord signé avec Brinkley, fut annulé puisque les revenus furent volatilisés. ; il servit à fixer les conditions d'une future collaboration, en accord avec la loi congolaise et avec l'Agence internationale de l'énergie atomique, selon les autorités congolaises. Le gouvernement congolais détiendra 25% du capital contre 75% pour **Brinkley**, qui s'était engagée à investir un montant minimum de 3 millions de dollars.

Le gouvernement congolais en quête des ressources financières, a besoin des partenaires pour lui permettre de renforcer ses capacités de détention et de contrôle des minerais uranifères à l'exportation et de relancer la recherche scientifique (isotopes et radiographie).

En outre, l'exploitation des gisements uranifères congolais - situés sur la ceinture de cuivre longue de 300 km à cheval entre la province congolaise du Katanga (sud-est) et la Zambie voisine - offrira des revenus importants à l'Etat congolais.

La R-dC est-elle menacée par la radio-activité de ses mines ?

C'est fut un tolé général dans les milieux d'affaires du Katanga et un coup porté principalement à l'entreprise **Malta Forrest**, le plus grand investisseur dans cette province et grand contributeur de l'Etat : Cette Entreprise belge, fut accusée de contribuer à l'intoxication de la population de la RD Congo, à partir des usines de cuivre et de cobalt dont il dispose au Katanga. Il fallait que le rapport d'expertise soit effectué pour que Malta Forrest soit blanchie.

En R-dCongo comme disent les Experts, la plupart de ces gisements contiennent de l'uranium qui forme des occurrences très localisées dans ces gisements. Au total, 22 occurrences uranifères ont été répertoriées en R-dCongo, associées directement ou indirectement au Ssgroupe de mines.

Certaines de ces occurrences constituent ou ont constitué des amas économiquement exploitables : Shinkolobwe, Swambo, Kasompi, mais seul le gisement de Shinkolobwe a été exploité pour l'uranium. La plupart des autres occurrences uranifères n'ont jamais représenté à ce jour des gisements économiques.

Par exemple, Chabara, Fungurume, Kakanda, Kalumbwe-Myunga, Kambove, Kamoto, Kolwezi, Luishia, Luiswishi, Mashamba, Mashitu, Musonoï, Mutoshi, Ruashi. Cependant, au cours de l'exploitation minière du cuivre par la Gécamines, certains minerais ou roches contenant des quantités significatives d'uranium ont été stockés dans des remblais spécifiques, notamment à Musonoï et Kambove. On notera que des occurrences uranifères ont été également observées en Zambie, notamment à Mindola, Chibuluma, Luanshya et Kansanshi.

Pour ce qui est de la valorisation de l'uranium, le rapport souligne que « ces concentrés montrent une teneur très faible d'U3O8 qui n'est pas économique ». Enfin, conclut le rapport, « les eaux de la mine qui ont circulé depuis des centaines de millions d'années dans ces roches radioactives montrent une radioactive voisine de la normale, comparable à celle de l'eau distribuée à Lubumbashi par la REGIDESO ».

L'Uranium congolais est-il vendu à des tiers ?

Le Gouvernement congolais a toujours démenti de vendre de l'uranium à des tiers et c'est en partie vrai, puisque la provenance de ce minerai dans les exploitations du Katanga est sommée d'embuches : pas de routes ni de chemin praticable pour faire passer ce minerai et l'Etat congolais prétend que les trafiquants utilisent cette thèse pour dissimiler leurs sources d'approvisionnement.

La prétendue vente d'uranium par la RD Congo, dit-il, est le fruit de l'imagination des trafiquants de minerais qui visent ainsi à dissimuler la source de provenance de leurs trafics.

Du reste, selon les diplomates américains basés à Kinshasa, le Congo ne dispose pas d'infrastructures minières de production et de traitement d'uranium dont le métal s'obtient grâce à des composés chimiques et des technologies de pointe.

D'ailleurs, le gouvernement a déjà décrété depuis 4 ans, "zone strictement interdite à l'exploitation minière" le site de Shinkobwe d'où proviendrait l'uranium incriminé, afin d'épargner à la population, le risque d'irradiation.

Conclusion

Le commerce de l'uranium constitue, jusqu'à présent, un marché de polychinelle dont les acteurs politiques se servent pour se déstabiliser.

Même les pays voisins de la RD Congo, sont souvent accusés de vendre ce minerai, et pourtant c'est du bleuf, bien que l'on en parle dans les capitales Régionales.

Si ce commerce existe, il doit être d'une moindre importance et avec grand risque, puisque l'œil des Américains, via leurs protégés rwandais et Ougandais, veille, au risque et péril des éventuels trafiquants.

Source : Kilosho Barthlemy

N :B .

Quelques informations sont tirées des journaux congolais et des Associations de défenses des consommateurs congolais